

Vos questions / nos réponses

# Klipal, Prontalgine

Par [Profil supprimé](#) Postée le 05/01/2013 16:21

Bonjour,

Je prend depuis presque 7 ans de la codéine à travers le Klipal ou Prontalgine. J'essaie tant que possible de respecter les doses en ne dépassant jamais 4Gr de paracétamol par jour par peur d'abimer mon foie.

Toutefois, ma consommation a évolué, car dans les débuts, 1 cachet de Klipal (50mg codéine/ 600mg paracétamol) ou 2 de prontalgine (40Mg codéine / 800mg paracétamol) suffisaient à me détendre.

Aujourd'hui je dois prendre au 80mg à 100mg de codéine pour en ressentir les effets.

Il m'est donc arrivé de prendre en un coup des doses de 1200 et 1600 Mg de paracétamol. C'est bien cela qui m'inquiète le plus aujourd'hui.

Au delà du fait de ma dépendance à la codéine, c'est la destruction de mon foie et de mes reins liés au paracétamol qui m'inquiète le plus.

Comme beaucoup d'entre nous, cet analgésique m'a été prescrit par mon médecin généraliste à cause de céphalées importantes. Les effets procurés par la codéine m'ont rappelé ceux du cannabis (+ cigarette) que j'avais consommé quotidiennement pendant 7 ans.

J'ai réussi à arrêter le cannabis et la cigarette assez facilement à mon grand étonnement, car j'avais plusieurs fois entrepris d'arrêter les deux, et un jour la motivation était là, et ne m'a plus quitté.

Pour la codéine, je n'arrive pas à retrouver cette motivation, j'ai déjà tenté d'arrêter, mais je n'y arrive pas, chaque soir, chaque matin, je me dis que je vais rien prendre, mais la tentation est trop forte.

L'ennui c'est que je sens que le mal me guette, j'ai mal au foie, et au milieu du dos (j'ignore si cela est lié aux reins). La codéine me provoque régulièrement des crises d'asthme, et déclenche également de l'apnée du sommeil. De plus, la paracétamol prit régulièrement créer de l'hypertension artérielle, ce qui peut aboutir à des maladies cardio-vasculaire, et je panique à l'idée d'une crise cardiaque.

Je crois bien que si je n'agis pas rapidement, mon état de santé se dégrade.

Au delà d'avoir une oreille attentive, je voudrais surtout parler à quelqu'un qui vit la même chose que moi et qui souhaite arrêter sa consommation.

Car j'ai arrêté le cannabis et la cigarette à deux et l'émulation et le courage qu'on se transmet mutuellement est efficace.

---

**Mise en ligne le 08/01/2013**

Bonjour,

La codéine contenue dans les médicaments que vous prenez est une molécule qui provoque accoutumance (nécessité d'augmenter progressivement les doses pour continuer à en ressentir les effets) et dépendance (symptômes de manque à l'arrêt de la consommation). Votre difficulté à cesser ce traitement est donc bien compréhensible.

Vous trouverez sur notre site des forums mis à la disposition des internautes, et qui permettent d'échanger et se soutenir mutuellement. Nous vous encourageons à aller y faire un tour et pourquoi pas, à y laisser un message. Nous espérons qu'une autre personne, dans une situation similaire à la vôtre, pourra vous faire part de son expérience et vous aider dans votre démarche.

Vous pouvez également prendre contact avec le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie de votre ville (coordonnées disponibles en fin de message) afin de vous informer sur l'éventuelle existence de groupes de parole sur ce sujet.

Pour d'autres informations, n'hésitez pas à contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

**[CSAPA : site de Coulommiers](#)**

28 avenue Victor Hugo  
Site Abel Leblanc  
**77527 COULOMMIERS**

**Tél :** 01 64 65 73 37

**Site web :** [www.ch-coulommiers.fr](http://www.ch-coulommiers.fr)

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi de 9h à 16h sur rendez-vous.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous : jeunes entre 12 à 25 ans (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés)

**Substitution :** Observance et délivrance de traitement de substitution à la méthadone pour les patients suivis.

[Voir la fiche détaillée](#)